

**Nombre de membres****en exercice:** 11**Procès-verbal de la séance du 21 janvier 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-et-un janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Daniel POMIES.

**Présents :** 11

**Sont présents:** Daniel POMIES, Jasmine PUCH-NEDELLEC, Sophie ROBERT, Jean-Luc ASTUGUES, Philippe CHARLIER, Raymond DELPIC, Simone LAMARQUE, Jean-Pierre LAMOTHE, Frank MONTAUBAN, Martine SERRES, Yaël SMERZ

**Votants:** 11

**Secrétaire de séance:** Jasmine PUCH-NEDELLEC

**RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR**

- Approbation du procès-verbal de la séance du 03 décembre 2024,
- Approbation des montants des attributions de compensation 2024 - révision libre,
- Révision de la mise à disposition des locaux pour les associations,
- Questions diverses

**1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 03 décembre 2024**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Jasmine PUCH-NÉDELLEC informe que l'emprunt n'a pas pu être réalisé car le montant restant dans l'article concerné du budget 2024 n'est pas assez important. Il sera donc prévu et réalisé après le vote du budget 2025.

**2 - Approbation des montants des attributions de compensation 2024 - révision libre**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le montant prévu par la CLECT pour la Commune de Saint-Martin. Le montant total pour 2024 est de 47 019.54 €.

**3 - Révision de la mise à disposition des locaux pour les associations**

Information sur la mise à jour des conventions de mise à disposition des locaux pour les différentes associations.

**4 - Questions diverses**

- Information : La première vidange de la cuve d'assainissement destinée au local chasse a été faite (environ 40 à 45 sangliers).
- Passage du tour de France le 17 juillet 2025.
- Point sur le nettoyage du site des conteneurs au Pelon : Message à envoyer au SMCD pour signaler que les conteneurs sont trop hauts et pour rappeler que l'entreprise devait remettre en état les alentours tels qu'ils étaient avant les travaux. Des habitants se questionnent concernant la date de récupération des conteneurs individuels.
- Présentation par Monsieur le Maire du livre de Philippe Abadie "Garder son âme" : une aventure collective en plein Gers.
- Le comité des fêtes organise un loto le 14 février 2025.
- Contacter Gers Numérique pour avoir les codes d'Intramuros pour créer une page d'accueil pour la Commune.
- Pour la distribution des chocolats en fin d'année, il faudra prévoir un petit mot présentant les voeux de la part du Conseil Municipal.
- Les bulletins municipaux seront imprimés demain et doivent être distribués le week-end prochain.

La prochaine séance du Conseil Municipal est prévue le 04 mars 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

**Le présent procès-verbal a été approuvé lors de la séance du  
Conseil Municipal du 04 mars 2025.**

Le secrétaire de séance

Le Maire, Daniel POMIES